

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 AOÛT 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le 30 août 2016 sous la présidence de Mr CORABOEUF Arnaud.

Étaient présent : Mrs CORABOEUF, DOS SANTOS, KASSA, LOURDEL, SELSCHOTTER Bernard, SELSCHOTTER Sylvain, et Mmes BARRAS, VAN-KERKHOVEN, DENEUBOURG, PAIN, GRAVELET

Absents excusés : Mme THOMASSE ayant donné pouvoir à Mr CORABOEUF
Mme JAMON ayant donné pouvoir à Mme VAN-KERKHOVEN

Absent : Mr GROENEWEG

Secrétaire de séance : Mme GRAVELET

Également présente : Mme HOMMEY.

Début de la séance 20h40

1- Tarif de la cantine et de la garderie

Le tarif de la cantine reste inchangé au montant de 3,72€

Le tarif de la garderie ne subit lui non plus aucune modification. Restent maintenus les tarifs de 2€ pour le matin et de 3,40€ goûter inclus pour le soir . (1 abstention et 12 voix pour).

2- Prolongation du contrat aidé

La prolongation du contrat aidé concerne le contrat CAE de Mme DAGONEAU Ophélie qui est reconduit pour l'année scolaire qui est la dernière puisque c'est la troisième. (13 voix pour)

3- Modification d'un contrat de travail (accompagnement du car scolaire)

Concerne le contrat de Mme PLE Patricia. Un arrêté sera établi afin de mentionner que durant l'année scolaire en cours, un nombre d'heures en plus sera effectué pour le transport scolaire et en dehors de ses heures de cantine. (13 voix pour)

4- Prémption d'un terrain agricole

Nous avons été informés le 16 avril 2016 du pouvoir de préemption d'un terrain agricole qui avait été décidé par le précédent conseil municipal pour un projet relatif à la réalisation d'une salle des fêtes.

Il est décidé de ne pas préempter ce terrain puisque des travaux d'amélioration ont été réalisés dans notre salle des fêtes. (13 voix pour)

5- Institution d'un régime d'heures supplémentaires

Ce régime une fois institué, vise à permettre à un agent d'effectuer des heures supplémentaires au delà des 35 heures. (13 voix pour)

6- Fête de la Saint-Maurice

La fête de Saint Maurice qui aura lieu le **dimanche 25 septembre se déroulera au coeur du village**

Dès le matin, une exposition de voitures de courses anciennes sera présentée

Des stands de nos Associations (Pelotes et Chiffons, la Pétanque, le Comité des Fêtes, le Foot, les Anciens Élèves, les Pompiers...) seront également présents, ainsi que ceux de nos commerçants (accord de principe)

Des structures gonflables pour les enfants seront installées et mises à disposition tout au long de la journée gratuitement.

Le parking sera aménagé devant l'ancienne caserne.

Des barnums seront montés sur la place du monument afin de permettre aux visiteurs de se restaurer. Les repas seront assurés par nos commerçants.

"Les croqueurs de pavé", animateurs d'un spectacle de rue se produiront pendant 2heures l'après midi.

Des jeux seront animés pour tout le monde.

Un groupe de rock assurera une animation musicale également l'après-midi.

7- Questions diverses

Mme DENEUBOURG dresse un bilan de l'action sociale menée au cours du mois d'août, en particulier dans le cadre du plan canicule qui a concerné 18 personnes. Deux interventions ont en outre été effectuées au titre de la "présence verte".

Fin de la séance 23h20